PCF Vénissieux

Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Petite-Enfance-des-besoins-urgents

Petite Enfance : des besoins urgents !

- Vie politique - Luttes et résistances -



Date de mise en ligne : lundi 1er mai 2006

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Cet article relate les besoins de créches et de halte garderie collective !
En réponse la scetion PCF de la seyne sur mer propose la mise en place d'un service public à l'enfance sur tout le territoire national francais !

Petite Enfance : Des besoins urgents !

° Dans notre pays et depuis des années, le déficit criant de l'accueil de la petite enfance et son coût très élevé pèsent sur les familles. Cette situation qui perdure , pénalise avant tout les ménages les plus modestes creusant ainsi de nouvelles inégalités sociales .si nous vouons lutter contre ces inégalités et favoriser ainsi la justice ce sociale , l'accueil de la petite enfance mérite d'être considérablement développée .
A l'initiative de la « fondation CPOPERNIC « , issue d'un groupe de travail appuyé par des groupes thématiques , réunissant des militant associatifs , responsables PCF , syndicalistes CGT et LCR , alternative Citoyenne, universitaires , chercheurs et hauts fonctionnaires , tous ces groupes ont donné lieu à l'existence d'une documentation importante qui nous interpelle dans le domaine de la petite enfance .
Ces domaines sont l'importances du savoir, de la réflexion des moyens avec les services publics et l'urgence de la création d'un service public de la petite enfance.

°Aujourd'hui , 60 % des enfants âgés de 4 mois à 2 ans et demi sont gardés principalement par l'un des parents , la mère en général contraint d'interrompre partiellement ou totalement son activité professionnelle .Sur 2 ,2 millions d'enfants de moins de trois ans seuls 250 000 bénéficient d'une place en crèches ou halte garderies : soit 1 enfant sur 10 au prix de 260 euros par mois te par enfant .La proportion du budget consacré aux crèches est passée de 16 % à 8 % alors que celle de prestations versées (A P E) aux familles pour garde individuelle est passée de 78 % à 84 % .une mesure coûteuse qui vise à cantonner la femme à la maison touchant plus particulièrement le s femmes pauvres .
Un état amplifié par le s règles d'attribution des places en crèche qui sont le plus souvent réservées aux familles dont le s deux parents travaillent .seuls 3% des enfants de s familles bénéficieras d'un minimum social sont gardés en crèches pour 8 enfants sur 10 de ce s familles qui sont gardés par un de leurs parents .

° Face à cette situation , la priorité doit être donnée au développement des modes d'accueil collectifs publics .L'accueil collectif public de enfants , c'est aussi d'assurer un revenu décent , une formation de qualité et un emploi stable aux femmes .
La notion de service public permettrait la garantie d'une desserte égale sur tout le territoire .la création d'un nouveau service public pour la petite enfance s'impose .la crèche collective présente aussi pour le développement de l'enfant de nombreux avantages :un taux d'encadrement élevé , 1 personne pour 8 enfants , 1 pour 5 pour les bébés , un personnel qualifié , une fonction sociale et éducative .
Cela est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui la demande va dans ce sens de la part des usagers et que cette demande est de plus en plus forte.

° Aller dans ce sens requiert une farouche volonté politique , mais cela n'est pas surréaliste .Il faut que s'impose ce droit absolue pour l'enfant ainsi que la fixation dans un premier temps d'un million de places en crèche supplémentaires .Cela correspond à la création d'environ 150 000 nouveaux emplois. Pendant ce temps, aucune solution de garde collective actuellement existante ne doit être abandonnée !
Pouvoir bénéficier de l'aide publique, c'est un droit élémentaire. Prévoir dans tout nouveau Projet immobilier devrait être accompagné de la création d'une ou plusieurs crèches en parallèle.

Copyright © Le Vénissian

° L'argent existe :23 milliards d'euros d'aides publiques ont été versées aux entreprises en 2005 , 85 milliards de profits réalisés soit 113 milliards en 2005 qui représentent en fait du salaire différé et du moins pour les charges sociales

.Alors , pourquoi ne pas taxer les entreprises pour la construction de crèches publiques ou collectives : une contribution patronale sur le modèle du 1% patronal est-elle irréaliste ?

Parce que nous jugeons ces crèches collectivement légitimes et nécessaires, les communistes ont bien l'intention de prendre ces objectifs à bras le corps .Le développement des crèches dans les communes et villes dans tout le territoire farcais est une nécessité sociale .

La question se pose aussi de la gratuité pour le s familles aux plus bas revenus.

Un objectif prioritaire , pour plus de justice sociale et de lutte contre le inégalités , une offensive envergure pour le développement des service publics

°C'est aussi un combat pour les femmes dans l'égalité à l'accès à un travail et à leur libre arbitre. Entre vie privée et vie professionnelle.

Les communistes sont disponibles pour ces grandes ambitions d'égalité, de justice sociale et d'émancipation citoyenne !

La section PCF de la Seyne sur mer, le jeudi 20 avril 06

Copyright © Le Vénissian